



VILLE DE SHANNON
AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT
Numéro 797-23

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe par intérim de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance extraordinaire tenue le **24 janvier 2023**, a adopté le projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS (605-18) DE MANIÈRE À RETIRER LES MENTIONS DE LA ZONE V-88, DE MODIFIER LA DÉFINITION DE MEUBLÉ TOURISTIQUE ET D'AJOUTER LA DÉFINITION POUR UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE DANS UNE RÉSIDENCE PRINCIPALE

Ce règlement modifie les éléments suivants :

- L'article 5.2 « Forme et contenu de la demande » est modifié de manière à retirer la mention de la zone V-88 pour la remplacer par la zone V-108.
- L'article 5.3 « Conditions d'émission du permis de construction » est modifié de manière à retirer la mention de la zone V-88 pour la remplacer par la zone V-108.
- L'article 5.3.4 « Dispositions particulières aux zones V-78, V-87 et V-88 » est modifié de manière à retirer la mention de la zone V-88 pour la remplacer par la zone V-108.
- La section « Terminologie » est modifiée de manière à y ajouter la définition d'Établissement d'hébergement touristique dans une résidence principale.
- La section « Terminologie » est modifiée de manière à modifier la définition de meublé touristique.

CONSULTATION PUBLIQUE

La Ville tiendra une consultation publique sur les dispositions de ce projet de règlement. Cette consultation aura lieu le **jeudi 2 février 2023 à 19 h, à l'Hôtel de Ville** située au 50, rue Saint-Patrick à Shannon. Au cours de cette consultation, les responsables expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à www.shannon.ca ainsi qu'à l'Hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Patrick, Shannon, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 25^E JOUR DE JANVIER 2023

Mélanie Poirier

La greffière adjointe par intérim,
Mélanie Poirier